

Intéressement / Participation

Afin de répondre à vos interrogations suite à la communication DRH, le **SNB** tient à vous présenter sa position :

La participation :

C'est la répartition obligatoire, à reverser aux collaborateurs « fruit » de leur investissement personnel dans le résultat de l'entreprise, basée sur une formule légale.

La partie la plus importante de cette formule pour recevoir une participation est le résultat :
pas de résultat => pas de participation.

De plus

Les capitaux propres viennent minorer le potentiel de distribution. Or ceux-ci ont augmenté en raison de l'intégration des succursales étrangères en 2018 **et ils vont encore croître dans les années à venir** dans le cadre de la directive BALE 3.

A titre d'exemple, les bénéfices HSBC France 2018 étaient de moins 39,662 millions alors que l'application de la formule ne commencerait à générer des distributions qu'au-delà de 280 millions d'euros de bénéfice net. **Il est donc peu envisageable d'imaginer atteindre cet objectif pour 2019.**

La direction n'a pas voulu prendre en compte nos propositions de changements de formules qui auraient permis de commencer à distribuer de la participation sur des montants de résultat bien inférieurs.

L'intéressement :

C'est la rémunération variable collective non obligatoire. Elle est basée, par la DRH, sur le PBT retraité, lui-même fortement corrélé aux variations des taux.

La direction s'est uniquement focalisée sur une hausse des taux qu'elle pense inévitable alors que « *l'ancien chef économiste du FMI juge que les taux vont rester bas pendant dix ans* » (cf les échos du 2 juillet 2019).

La direction a refusé par contre de prendre en compte dans ses retraitements le fort impact des coûts de SAB dont le budget annoncé de 90 millions d'euros, avoisine dorénavant les 400 millions d'euros. Le PBT sera donc impacté d'autant pendant 10 ans, à hauteur de 40 millions d'euros annuel.

La direction a également refusé le retraitement des frais internes liés au Brexit. Le Brexit, c'est bon pour HSBC France mais pas pour ses collaborateurs !



ACTUSNB!

Dans sa communication la DRH regrette de ne pouvoir « *donner la possibilité d'associer les salariés de manière collective aux résultats réalisés par l'ensemble du groupe HSBC en France* » mais, subtilement, refuse d'inclure le résultat des succursales dans le calcul de l'intéressement, qui font pourtant partie du périmètre HSBC France.

Bien que ce ne soit en rien une obligation légale, **la Direction a imposé** deux accords interdépendants (participation et intéressement) afin d'obtenir une signature obligatoire sur les deux accords.

Pour le SNB ces négociations ouvertes trois mois seulement avant l'échéance légale, dans un agenda particulièrement chargé par les nombreux projets de réorganisation soumis par la direction (open-work, transformations CMB-RBWM-Servies centraux, changements d'horaires...), **n'avaient pour but que de :**

- Contraindre une signature dans l'urgence,
- Faire valider la non-prise en compte des résultats des succursales étrangères,
- Eviter de se marginaliser au sein de l'AFB par la non-signature d'un accord de participation-intéressement...

Signer pour trois ans, avec toutes ces incertitudes et valider un modèle pariant sur une hausse des taux, **était trop aléatoire.**

Le SNB préfère attendre l'ouverture d'une nouvelle négociation en 2020 afin d'avoir une meilleure visibilité sur la situation économique et sur l'évolution des taux.

Le SNB préfère obliger la Direction à prendre ses responsabilités et trouver des solutions de contournement, comme elle contraint les salariés à le faire au quotidien.

La DRH, via **son info, tente de vous expliquer qu'elle voulait justement, cette fois-ci, donner énormément d'argent à tous !!!**

Ces seuls propos devraient interpeller en période de compression drastique des coûts.

Retrouvez toutes vos informations privilégiées

MEMO <https://snbhsbc.fr>



Accès adhérent :

Identifiant : votre adresse mail
Mot de passe : votre date de naissance sans les /.

Merci de changer votre mot de passe lors de la première connexion depuis votre profil



**SYNDICAT NATIONAL DE
LA BANQUE HSBC FRANCE**

Professionnel, Apolitique, Pragmatique et Constructif dans ses idées et ses actions !

📍 Case 4-103 av. des Champs Elysées 75008 Paris

☎ 01.40.70.39.69 (Champs Elysées) 01.41.02.66.49 (Coeur Défense)

✉ contact@snbhsbc.fr 🌐 WWW.SNBHSBC.FR